

CHAMBERY

248-250 rue Nicolas Parent 4 04 79 62 08 73

N° agrément E 19 073 0005 0

SAINT ALBAN LEYSSE

394 rue de la Perrodière **(** 04 79 85 09 54

N° agrément E 19 073 0006 0

<u>□ autoecoledesalpes@gmail.com</u>
automotoecoledesalpes.fr

PARCOURS DE FORMATION A1 – A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

L'évaluation de départ

Celle-ci vous permettra de déterminer un nombre d'heures de formation prévisionnel et de pouvoir estimer le coût de votre formation.

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, en distanciel, avec un support média.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

<u>Thèmes abordés</u>:

Signalisation

Priorités

Croisement/dépassement

- Arrêt/stationnement

- Règle de circulation

- Conduite économique

Visibilité/éclairage

Tunnel/passage à niveau

Partage de la route

Le conducteur

- La route

- Les autres usagers

- Prendre et quitter son véhicule

- la mécanique et les équipements

- la sécurité du passager et du véhicule

- l'environnement

- les premiers secours

- Sécurité routière

- La circulation routière

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville;
- En rase campagne;
- Sur voie rapide;
- De nuit (leçons prises en hiver).

Il est possible de réserver des leçons d'une heure ou de deux heures.

La leçon de 60 minutes de formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 45 minutes environ, à l'évaluation et au bilan de la leçon. Les leçons débutent et terminent à l'école de conduite.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement de la moto, à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail...;
- l'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé par un examen blanc, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

